



L'an deux mille vingt-et-trois, le vingt-neuf mars, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Dominique DUFOSSÉ, maire.

Présents : DUFOSSÉ Dominique, MERIC Michel, LAFONT Patrick, CABÉ Alain, COMMENGE S, DENOY S, GOUZY S, KOSMINSKY S, MIR A, PEREIRA SANTERRE J, POUILLET M.A, de SAINT BLANQUAT G, VALERO G.

Procurations : CHAUVET F à DUFOSSÉ D, CAMPS F à LAFFONT P.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : KOSMINSKY Serge

Monsieur François Chauvet rejoint la séance à 19h20.

2023-013 DÉPARTEMENT- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS POUR UNE MEILLEURE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE-CENTRE CULTUREL ET SALLE POLYVALENTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,

CONSIDÉRANT le projet communal de rénovation du chauffage du Centre Culturel (salle de spectacle et salle des loges) et de la Salle Polyvalente pour un montant de 46 242.08 euros HT (55 738 euros TTC),

Vu le plan de financement présenté ci-dessous :

Réfection de chauffage bâtiments publics					
Plan de financement prévisionnel					
Dépenses HT €		Recettes HT €			
Pompe à chaleur AIR/AIR « salle du théâtre »	10 453,58	État – DETR/Fonds vert/DSIL 2023	Rénovation énergétique	35 %	16 184,73
Pompe à chaleur AIR/AIR « salle des fêtes »	29 773,20	Conseil Régional	Rénovation énergétique	15 %	6 936,31
Pompe à chaleur AIR/AIR « salle des loges »	6 015,20	Conseil Départemental	DAME - aide à la rénovation énergétique des bâtiments	10 %	4 624,21
		SDE09	Rénovation énergétique	20 %	9 248,42
			Autofinancement commune	20 %	9 248,42
TOTAL dépenses	46 242,08	TOTAL recette HT		100 %	46 242,08

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **VALIDE** la demande de subvention auprès du Département de l'Ariège dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments publics pour le Centre Culturel et la Salle Polyvalente.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Frédéric CAMPS



POUR LE MAIRE
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ
Alain CABÉ

